RECTORAT DE LA GUYANE
Division des examens et concours

DOSSIER DE PRÉ-INSCRIPTION* *(*voir le verso)*
AU BACCALAUREAT GENERAL
A REMETTRE POUR LE ____________________

NOM PRENOM :
SERIE :
OPTION DE SPECIALITE (S Uniquement) :
ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE (ES/L/S) :
SECTION EUROPEENNE/INTERNATIONALE : ☐ E ☐ OIB

OPTION FACULTATIVE MUSIQUE : ☐ Instrument=____________

LISTE DES PIECES À FOURNIR

- ☐ 1 photocopie de la carte nationale d'identité ou passeport
- ☐ 1 photocopie du relevé de notes des épreuves anticipées (si arrivée d'une autre académie)
- ☐ 1 photocopie du relevé de notes obtenues au baccalauréat lors des sessions précédentes
- ☐ 1 certificat médical (si dispense aux épreuves d'EPS)
- ☐ 1 certificat de recensement (âgé de 16 ans) / **OU** 1 certificat de participation ou de dispense à la Journée Défense et Citoyenneté. (JDC) (âgé de 18 ans et +)
- ☐ Eventuellement formulaire d'aménagement d'épreuve (à demander dans votre établissement)
- ☐ Sportifs de haut niveau = produire attestation de votre ligue de l'année en cours (vérification liste ministère)
- ☐ **Impression de votre confirmation d'inscription SIGNEE**

>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>>> <<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<<

ATTENTION : LES DIPLÔMES SERONT À RETIRER AU RECTORAT A PARTIR DU 16 juillet 2020

Pour un envoi du diplôme à partir du mois de septembre

- ☐ 1 enveloppe timbrée à 7€ format A4 **libellée exclusivement au nom et adresse du candidat (y compris en métropole)**
- ☐ 1 formulaire postal recommandé AR

Pour un retrait par un tiers au mois de septembre :

- ☐ 1 procuration signée par le candidat. La personne chargée de retirer le diplôme devra présenter sa pièce d'identité + livret de famille + copie de la pièce d'identité du candidat

- n° Inscrinet :

- Vous choisissez l'option Arts « musique » préciser l'instrument choisi. **voix, piano, violon, etc… sous peine de nullité de la prise en compte de l'épreuve**

- Vous êtes en section « **européenne ou Internationale**», Vous êtes obligatoirement candidat scolaire. N'omettez pas de choisir l'option facultative européenne ou Internationale. (3691)
- Vous étiez candidat scolaire en première ou en terminale l'année dernière, vous ne pouvez pas repasser vos épreuves anticipées.
- Vous êtes candidat « morea », Vous ne pourrez obtenir une mention. Vous pouvez garder vos notes égales ou supérieures à 10/20.
- Vous êtes candidat Morea ou Individuel, vous ne pouvez garder vos TPE
- Vous changez d'académie avant les épreuves du baccalauréat, vous devez effectuer votre demande de transfert avant le 27 mars de l'année de vos épreuves.
- Vous changez de série entre la Première et la Terminale, vous pouvez être dispensé(e) de certaines épreuves sous certaines conditions. (Contacter le rectorat)
- Vous êtes un candidat en situation de handicap. Vous devez vous rapprocher du médecin conseil du rectorat et fournir le dossier en ligne téléchargeable à l'adresse suivante :

http://www.ac-guyane.fr/IMG/pdf/note_d_information_et_formulaire_a_destination_des_candidats_et_des_familles_concernant_les_amenagements_des_conditions_d_examens_et_concours.pdf

- Pour la série Littéraire, soyez vigilant dans le choix de votre langue (1 ou 2) et la langue à laquelle vous rattachez l'épreuve de Littérature Etrangère en Langue Etrangère (LELE)

- Liste d'épreuves **facultatives ponctuelles** d'EPS au choix du candidat:

  - Natation de distance 800 m nage libre
  - Judo
  - Tennis
  - Chorégraphie Individuelle (Danse) (menu EPS facultatif)
  - Football

Aucune autre épreuve de sport ne sera prise en considération pour l'inscription
Pour l'EPS facultative, vous trouverez toutes les informations à l'adresse :
https://eps.dis.ac-guyane.fr/-Examens-.html